



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 27455

Texte de la question

M. Christian Estrosi appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur l'accès des personnes handicapées aux services publics. Aujourd'hui, les personnes handicapées constituent à peu près 20 % de la population européenne totale, et parmi elles figurent environ 45 % de citoyens de plus de soixante-quinze ans. Le commissaire européen chargé des entreprises et de la société de l'information a récemment présidé à Bruxelles un atelier consacré à la mise au point par des entreprises innovantes de produits et de prestations favorisant l'accès des personnes handicapées aux services publics. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quels sont ces nouveaux produits et prestations, et de bien vouloir lui indiquer son sentiment à leur sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27455

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2003, page 8372

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)